

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°79-2019-066

DEUX-SÈVRES

PUBLIÉ LE 21 MAI 2019

## Sommaire

DDFIP 79	
79-2019-01-02-009 - Délégation de signature du responsable du Pôle Unifié de Contrôle	
Sud Deux-Sèvres 02 01 2019 (2 pages)	Page 3
79-2019-05-20-002 - Délégation signature du responsable du SIP de St Maixent 20-5-2019	
(3 pages)	Page 6
Préfecture des Deux-Sèvres	
79-2019-05-20-001 - Arrêté cessibilité ROM (28 pages)	Page 10

### DDFIP 79

79-2019-01-02-009

## Délégation de signature du responsable du Pôle Unifié de Contrôle Sud Deux-Sèvres 02 01 2019

Délégation de signature du responsable du Pôle Unifié de Contrôle Sud Deux-Sèvres 02 01 2019



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES POLE UNIFIE DE CONTROLE SUD DEUX-SEVRES 171 AVENUE DE PARIS BP 59126

79061 NIORT CEDEX 9 TÉLÉPHONE : 05 49 09 98 74

MÉL.: ppce.sud-deux-sevres@dgfip.finances.gouv.fr

## DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX ET DE GRACIEUX FISCAL DU RESPONSABLE POLE UNIFIE DE CONTROLE SUD DEUX-SEVRES

Le responsable du Pôle Unifié de Contrôle Sud Deux-Sèvres

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques;

Arrête:

#### Article 1

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :



Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
BEHAR Valérie	inspectrice	15 000 €	15 000 €
POULAIN Mathieu	inspecteur	15 000 €	15 000 €
PRUNIER Aurélie	inspectrice	15 000 €	15 000 €
SICHAUMETTE Rose Marie	inspectrice	15 000 €	15 000 €
GIRAULT Anne	contrôleur	10 000 €	10 000 €
RICHET Martine	contrôleur	10 000 €	10 000 €

#### Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département des Deux-Sèvres.

A Niort, le 2 janvier 2019

Franck PECHARD

Inspecteur Principal des Finances Publiques Responsable du Pôle Unifié de Contrôle Sud Deux-Sèvres

### DDFIP 79

79-2019-05-20-002

# Délégation signature du responsable du SIP de St Maixent 20-5-2019

Délégation signature du responsable du SIP de St Maixent 20-5-2019 - DDFIP79



#### Arrêté portant délégation de signature et décharge de responsabilité

Le comptable du SIP de ST MAIXENT L'ECOLE

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L257A et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16;

Arrête:

#### Article 1er

Délégation de signature est donnée à Mme LEFEVRE Marie-Angèle, Inspectrice, adjointe au responsable du SIP, à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60.000 € ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 60.000 €;
- 3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;
- 4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,
- a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 6 mois et porter sur une somme supérieure à 20.000 €;
- b) les avis de mise en recouvrement
- b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
- c) tous actes d'administration et de gestion du service.





#### Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
- 3°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
THOREAU Christine	Contrôleuse	10 000 €	8 000 €	6 mois	10 000 €
BAILLET Valérie	Agent	2 000 €	2 000 €	3 mois	2 000 €
BERNARD Dominique	Agent	2 000 €	2 000 €	3 mois	2 000 €
EPRINCHARD Evelyne	Agent	2 000 €	2 000 €	3 mois	2 000 €
GIOVANETTI François	Agent	2 000 €	2 000 €	3 mois	2 000 €
PINGUET Mireille	Agent	2 000 €	2 000 €	3 mois	2 000 €
BASTIAT Lionel	Agent	2 000 €	2 000 €	3 mois	2 000 €

#### Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- 1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous
- 2°) les avis de mise en recouvrement ;
- 3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après



Nom et prénom des agents	·	Limite des décisions gracieuses		Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
DUVERD Caroline	Contrôleuse	5 000 €	12 mois	10 000 €
BRUNETEAU Gladys	Contrôleuse	5 000 €	12 mois	10 000 €
LEONARD Dominique	Agent	2 000 €	12 mois	10 000 €

#### Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratif du département des Deux Sèvres

A St Maixent l'Ecole, le 20 mai 2019,

La comptable, responsable de service des impôts des particuliers,

Laurence CORCUFF

Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques

## Préfecture des Deux-Sèvres

79-2019-05-20-001

Arrêté cessibilité ROM



Service de la coordination et du soutien interministériels
Pôle de l'environnement

Arrêté déclarant cessibles les immeubles nécessaires à la réalisation de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique (SEA) sis à ROM

Le Préfet des Deux-Sèvres, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles L 132-1 à L 132-4 et R 132-1 à R 132-4 du code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le décret du Ministre des Transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer du 10 juin 2009, déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation entre les communes de Saint-Avertin et Xambes du tronçon Tours-Angoulême de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique;

Vu le décret n° 2011-761 du 28 juin 2011 approuvant le contrat de concession passé entre Réseau ferré de France (qui a pris la dénomination « SNCF réseau ») et la société LISEA pour le financement, la conception, la construction, la maintenance et l'exploitation de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) entre Tours et Bordeaux et des raccordements au réseau existant ;

Vu le contrat entre LISEA confiant la mission de pilotage de la conception, construction et intégration du projet à la Direction de Projet Réalisation COSEA (DPR COSEA);

Vu la convention portant contrat d'assistance entre DPR COSEA (conception, construction et intégration) mandatant SYSTRA FONCIER (maîtrise foncière) à agir pour le compte de LISEA (concessionnaire);

Vu l'arrêté préfectoral du 14 novembre 2018, prescrivant l'ouverture de la quatrième enquête parcellaire du 3 décembre 2018 au 20 décembre 2019 inclus, en vue de l'acquisition des terrains correspondant à l'emprise de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique (SEA) sis à ROM;

Vu le rapport et les conclusions favorables au projet du commissaire enquêteur émis le 2 janvier 2019;

Vu le courrier du Directeur des opérations foncières du groupe SYSTRAFONCIER du 7 mai 2019, sollicitant la signature d'un arrêté de cessibilité des immeubles concernés par le projet LGV Sud Europe Atlantique, sur la commune de ROM;

Considérant qu'il convient de poursuivre la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

#### ARRÊTE:

<u>Article 1 er:</u> Les immeubles correspondant à l'emprise de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique (SEA) sis à ROM, désignés dans les plans et les états parcellaires ci-annexés, sont déclarés cessibles à SNCF RÉSEAU.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché en mairie de ROM, publié par tous procédés en usage dans cette commune et notifié par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception aux propriétaires et titulaires de droits réels concernés par les soins de Réseau Ferré de France, maître d'ouvrage.

La déclaration de cessibilité des terrains est valable pour une durée de six mois.

<u>Article 3 :</u> La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de POITIERS (15 rue de Blossac, CS 80 541, 86 020 – POITIERS cedex) dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : <a href="www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>
Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de produire des copies du recours, l'enregistrement sera immédiat, sans délai d'acheminement.

Elle peut également être contestée par recours gracieux adressé à l'auteur de cette décision sous le présent timbre, ou par recours hiérarchique adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur – 1, place Beauvau 75 008 PARIS CEDEX 08).

Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui peut alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite et un recours contentieux peut être formé dans les deux mois suivant ce rejet implicite).

Le recours administratif ou contentieux ne suspend pas l'exécution de la décision contestée.

<u>Article 4:</u> Le secrétaire général de la préfecture, le Directeur des opérations foncières de SYSTRAFONCIER et le maire de ROM sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans la mairie précitée.

Fait à Niort, le 20 mai 2019

Pour le préfet, par délégation, Le secrétaire général de la préfecture,

Didier DORÉ

#### Liste des documents annexés à

l'arrêté préfectoral du 20 mai 2019 déclarant cessibles les immeubles nécessaires à la réalisation de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique (SEA) sis à ROM

Annexe n° 1 : Les plans parcellaires des terrains et des bâtiments ;

Annexe n° 2 : Les états parcellaires donnant la liste des propriétaires.

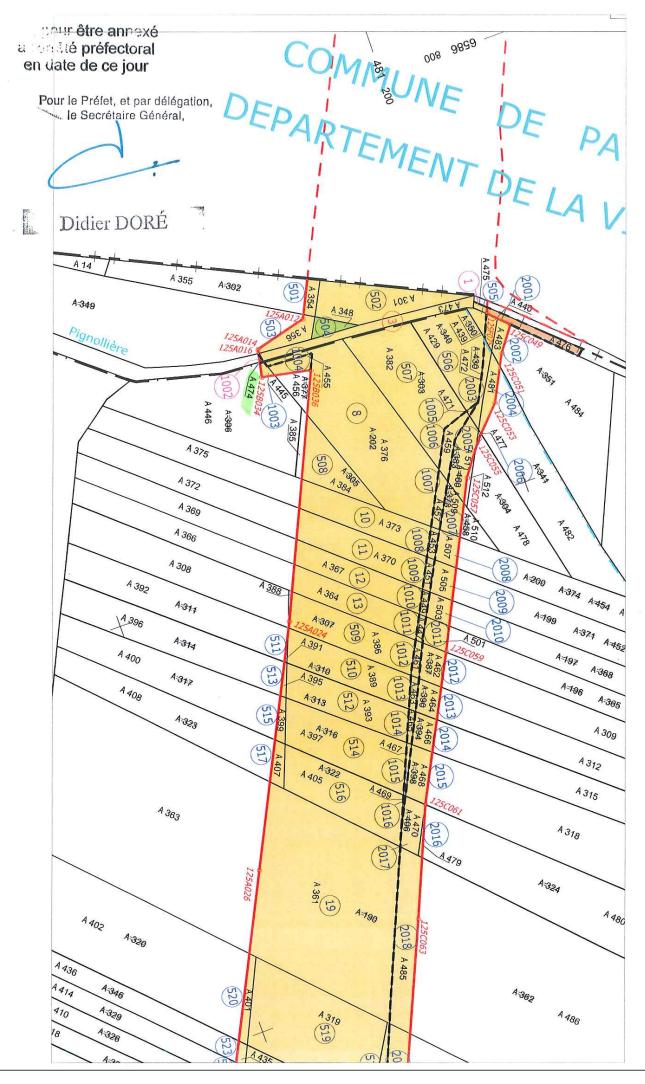
Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour,

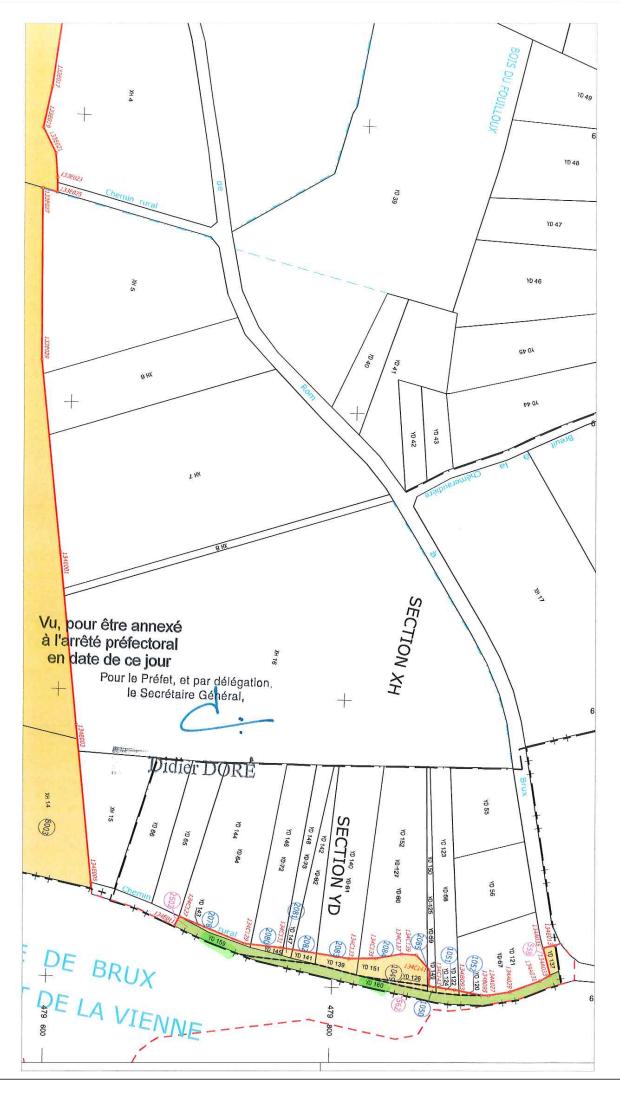
Pour le préfet et par délégation, Le secrétaire général de la préfecture,

Didier DORÉ

										Page: 1			
		DE	PARCELLAIRE S TERRAINS ACQUERIR			SV SEA - Départen C		es DE	UX-SEVE				N° Commune 79230 N° Terrier 00001
Désigna	tion des	proprié	etaires réels ou présumés tels :										Modifications Propriétaire
			JNE DE ROM DOMAINE PRIVE , C M	ollectivité te	erritoriale - S	ilREN N° 21	7 902 30	03					
		The state of the s	Pour le Préfet, et par de le Secrétaire Géré Didier DOR	néral,	on,	à l'a	arrêt	é pré	e anne éfector ce jou	al			
Désignat	tion des p	oroprié	taires inscrits au cadastre :									-	N° compte
1		Re	nseignements tirés de la matrice ca	adastrale		Emprise	es à acq	uérir	Hor	s emprise	9	_	
N° Plan Parcell.	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°	N° Div.	AFFECTATION DES SURFACES
1002	Α	474	CR de Prin à Pignolière	DPR	4	4	A	474	ila a ca				
2502	YD	159	CR lleudit Grand Bois	DPR	507	507	YD	159					
562	YD	160	CR lieudit Grand Bois	DP	1 372	1 372	YD	160					
		SURI	ACE TOTALE :		1 883	1 883			0				17/04/2019

<sup>[] -&</sup>gt; Nouveau numéro de plan parcellaire, {} numéro de plan parcellaire d'origine





#### - FICHE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE -

#### **OPERATION:**

**Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique Tours-Bordeaux**Commune de ROM

#### PROPRIETAIRE(S) COMPARANT(S) Pté AAY45 / 00001 :

PROPRIETAIRE
- Monsieur le Maire
COMMUNE DE ROM - DOMAINE PRIVE
Collectivité territoriale - SIREN N° 217 902 303
7 Grand' Rue - ROM (79120)

#### TABLEAU DE(S) L'IMMEUBLE(S):

#### Commune ROM

Référence cadastrale									
Sect.	N°	Nature Lieu-dit ou Rue Surf m²							
Α	474	DPR	CR de Prin à Pignolière	4	1002				
YD	159	DPR	CR lieudit Grand Bois	507	2502				
YD	160	DP	CR lieudit Grand Bois	1372	562				
			Total e	n m²: 1 883					

#### **EFFET RELATIF:**

Les parcelles proviennent du domaine privé non cadastré de la collectivité.

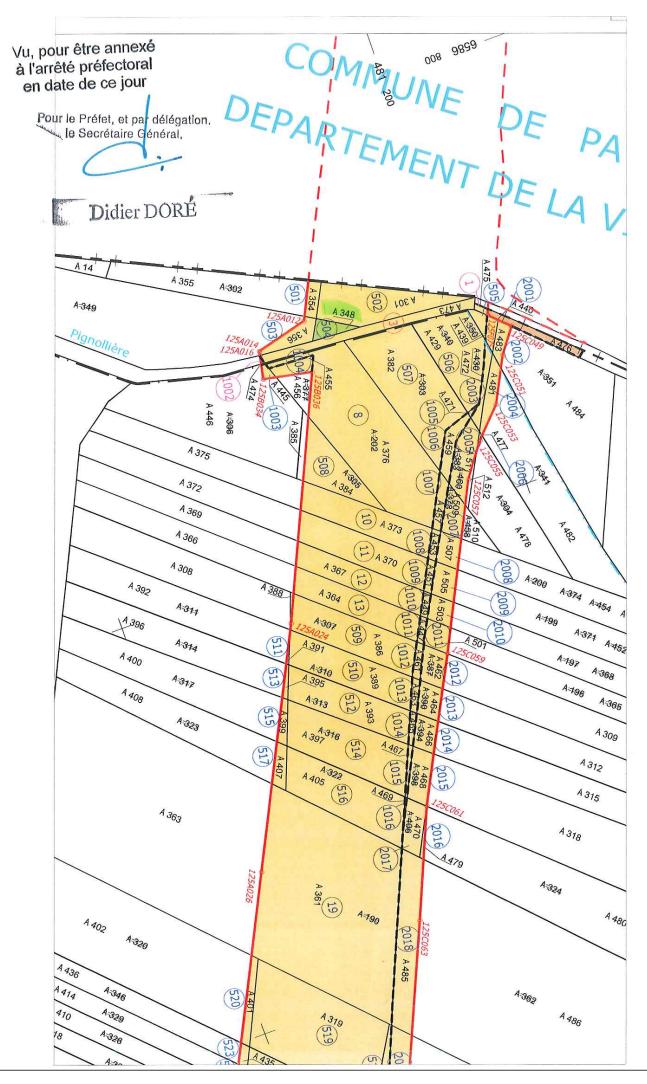
## VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE EN DATE DU

Pour le Préfet, et par délégation, le Secrétaire Général,



													Page: 2
		DES	PARCELLAIRE S TERRAINS ACQUERIR			Départen		es DE	PARCELL UX-SEVE ROM				N° Commune 79230 N° Terrier 00003
Désigna	ition des p	oroprié	taires réels ou présumés tels :										Modifications Propriétaire
Veuve en	CALANDR premières	noces	aulette , Retraitée, née le 01/12/1931 et non remariée de Monsieur BERGE IRAUT Christiane 415 rue de la Mass	RON CI	aude,	s	à l'	arrêt	r être a té préfe e de c	ectora	al		Toprotaire
Mademoi Célibatair	re majeur,	VANDE déclara	S Mélodie , Profession inconnue, née nt ne pas avoir conclu de pacte civil d our Banal, 79500 MELLE			RT (79)	our le le	Préfe Secr	et, et par étaire G	délégi énéral,	atlon,		
						67 ·	Di	dier	DOR	E	9		
Désigna	tion des p	oroprié	taires inscrits au cadastre :										N° compte
N° Plan		Rei	nseignements tirés de la matrice cada	istrale	Surface	Emprise Surface	es à acq	uérir T	Hor Surface	s emprise		N°	AFFECTATION
Parcell.	Sec.	N° 348	Lieu-Dit Bois Plan	Nat.	ha a ca	ha a ca	Sec.	N° 348	ha a ca	Sec.	N°	Div.	DES SURFACES
020000		36.555											
		elib.	ACE TOTALE :	I	440	112			0				17/04/2019
		JUKI	AUE TOTALE :		112	112			U				17/04/2019

<sup>[] -&</sup>gt; Nouveau numéro de plan parcellaire, { } numéro de plan parcellaire d'origine



#### - FICHE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE -

#### **OPERATION:**

Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique Tours-Bordeaux Commune de ROM

#### PROPRIETAIRE(S) COMPARANT(S) Pté AAY45 / 00003:

#### **USUFRUITIERE**

- Madame CALANDREAU Paulette , Retraitée née le 01/12/1931 à LEZAY (79)

Veuve en premières noces et non remariée de Monsieur BERGERON Claude, demeurant Chez Mme PAITRAUT Christiane 415 rue de la Massatrie - AIFFRES (79230)

#### **NU-PROPRIETAIRE**

 Mademoiselle FERNANDES Mélodie, Profession inconnue née le 29/05/1990 à NIORT (79)
 Célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité demeurant 4 impasse du Four Banal - MELLE (79500)

#### TABLEAU DE(S) L'IMMEUBLE(S):

#### Commune ROM

Référei	nce cadastra	ale			Numéro		
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf m²	du plan		
Α	348	BT	Bois Plan	112	504		
	***		Total en m² :	112			

#### **EFFET RELATIF:**

L'immeuble objet des présentes appartient au comparant savoir : Attestation après décès dont acte reçu le 15/05/2017 par Maître FILLON, notaire à LEZAY, publié au service de la publicité foncière de NIORT 1 le 19/05/2017, volume 2017P, n° 3417.

Etant ici précisé que la réserve d'usufruit au profit de Monsieur BERGERON Claude né le 11/07/1926 à VANCAIS est aujourd'hui sans objet suite à son décès survenu le 27/06/2016 à LEZAY.

## VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE EN DATE DU

Pour le Préfet, et par délégation, le Secrétaire Général,



													Page: 3
		DES	PARCELLAIRE S TERRAINS ACQUERIR			GV SEA - Départer C		es DE	UX-SEVE				N° Commune 79230 N° Terrier 00045
Désigna	ation des	proprié	taires réels ou présumés tels :										Modifications Propriétaire
Monsieu Veuf en p Décédé l	premières e 03 août	Y Danie noces e 1967 à	el Avit, Retraité, né le 17/06/1884 à RC et non remarié de Madame BOUGOUI CHAMPAGNÉ-ST-HILAIRE. Champagne, 86160 CHAMPAGNE SA	N Louise		ugustine,							Proprietaire
Madame Veuve de Décédée	e Monsieur le 15 sept	Y Yvonn PARAI embre	CCEDEE le Léontine, Retraitée, née le 24/01/15 DOT Valentin. 2000 à POITIERS. 0 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE	911 à RC	DM (79)								
Monsieur Veuf en p Décédé l	oremières i e 15 décer	Y Mauri noces e nbre 20	EDE ce Félicien, Retraité, né le 07/11/1912 t non remarié de Madame DEBENES 01 à CHATEAU-GARNIER. ite "La Rêverie", 86350 CHATEAU G/	T Marce	lle Louise,								
Désigna	tion des p	oroprié	taires inscrits au cadastre :										N° compte
N° Plan		Rei	nseignements tirés de la matrice cada	strale			es à acqi	uérir		s emprise		N°	AFFECTATION
Parcell.	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	Ν°	Div.	DES SURFACES
74	С	957	Les Chagnées	ВТ	887	887	C	957					
		SURF	FACE TOTALE :		887	887			0				17/04/2019
		00	MOL TOTALL!			AND THE RESERVE							1170172010

<sup>[] -&</sup>gt; Nouveau numéro de plan parcellaire, {} numéro de plan parcellaire d'origine

													Page: 4
+=1/7	.41.	DES	PARCELLAIRE S TERRAINS ACQUERIR		L	GV SEA Départe C		es DE	UX-SEV		1		N° Commune 79230 N° Terrier 00045
Désigna	ation des	proprié	taires réels ou présumés tels :										Modifications Propriétaire
Madame Veuve de Décédée	e Monsieur le 09 octo	Y Léa R FAÏON bre 200	ECEDEE plande, Retraitée, née le 29/08/192 Léo Auguste. 5 à SAINT-LÔ (MANCHE). Dominique 2 rue de la Chevalière,										Proprietaire
Monsieui Divorcé e Instance	r PARADO en première de POITIE	T Gilber es noce ERS, le	D'YVONNE PASQUAY t Daniel, Retraité, né le 18/05/1939 s et non remarié de Madame MAUE 28/10/2003. es, 86000 POITIERS			en vertu d'	un jugem	ent renc	lu par le Tri	bunal de	Grande		
Monsieur époux de marié le : sous le ré	PARADO Madame 24/08/1963 égime de la	T Miche CAIL Yv 3 à CHA a comm	D'YVONNE PASQUAY I Francis Noël, Retraîtê, né le 25/12 ette Marie Louise UNAY (86) unauté de biens meubles et acquêt ge, 86000 POITIERS				•		nion				
Désigna	tion des p	oroprié	aires inscrits au cadastre :										N° compte
N° Plan		Rer	seignements tirés de la matrice ca	dastrale		Empris	es à acqu	uérir	Hor	s emprise	<del>.</del>	N°	AFFECTATION
Parcell.	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°	Div.	DES SURFACES
		eupr	ACE TOTALE :		207			200					47/04/06/10
*A=		SUKF	ACE TOTALE :		887	887			0				17/04/2019

<sup>[] -&</sup>gt; Nouveau numéro de plan parcellaire, {} numéro de plan parcellaire d'origine

*								92					r age. 5
14.00		DE	PARCELLAIRE S TERRAINS ACQUERIR		L	Départe		es DE	PARCELI UX-SEVI ROM				N° Commune 79230 N° Terrier 00045
108		4 4	étaires réels ou présumés tels :		_								Modifications Propriétaire
HERITIE Monsieur époux de marié le r sous le r	R PRESU r PASQUA e Madame 05/10/197 égime léga	ME FILS Y Alain DEMEL 4 à CHA al de la	S DE MAURICE PASQUAY , Retraité, né le 18/08/1946 à CHAMP, LLIER Claudette ATEAU LARCHER (86) communauté de biens réduite aux acqu	'AGNE S juêts à d	AINT HILAI	IRE (86) ntrat de mai	riage préa	alable à	leur union				,
demeura HERITIEI Monsieur époux de marié le ( sous le ré	nt La Futa R PRESUI PASQUA Madame 07/03/201: égime léga	ME FILS Y Danie GUÉRA 5 à SAIN al de la c	Coursier, 86160 MARNAY  S DE MAURICE PASQUAY el Joseph, Retraité, né le 27/03/1948 à ARD Michèle Marie-France Danielle NT GEORGES LES BAILLARGEAUX (8 communauté de biens réduite aux acqu	CHAMP	PAGNE SAII	NT HILAIRE	E (86)						
Désigna	tion des	proprié	etaires inscrits au cadastre :			v							N° compte
N° Plan		Rei	nseignements tirés de la matrice cadas	strale		Empris	es à acq	uérir	Hor	s emprise		l	I
Parcell.	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°	N° Div.	AFFECTATION DES SURFACES
		SURF	FACE TOTALE :		887	887			0				17/04/2019

<sup>[] -&</sup>gt; Nouveau numéro de plan parcellaire, {} numéro de plan parcellaire d'origine

The second	Е	TAT PAI	OCI LAIDE										
1606	ETAT PARCELLAIRE DES TERRAINS A ACQUERIR  ésignation des propriétaires réels ou présumés tels :												
Désignat	ion des p	ropriétaire	es réels ou présumés tels :										Modifications Propriétaire
Madame F épouse de mariée le ( sous le rég	PASQUAY Monsieu 03/07/197 gime légal	Monique M TEXEREA 1 à CHATE de la comr	E DE MAURICE PASQUAY flarthe, Retraitée, née le 11/04/ U Jean-Louis AU LARCHER (86) nunauté de biens réduite aux a CHATEAU LARCHER						leur union				Toprioration
Madame F épouse de mariée le 2 sous le rég	PASQUAY Monsieur 28/04/197 gime légal	Anne-Mari COUTANT 3 à MARNA de la comr	DE MAURICE PASQUAY e , Retraitée, née le 02/09/1956 Jacques Jean-Marie yY (86) nunauté de biens réduite aux a NNT JULIEN L'ARS				3252 (PE).	ılable à l	leur union				
													į.
Désignati	ion des p	ropriétaire	s inscrits au cadastre :										N° compte
N° Plan		Renseig	nements tirés de la matrice ca	dastrale	I 0t		es à acqu	uérir		s emprise		N°	AFFECTATION
Parcell.	Sec.	N°	nseignements tirés de la matrice cadastra Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°	Div.	DES SURFACES
				_	887	887			0				17/04/2019

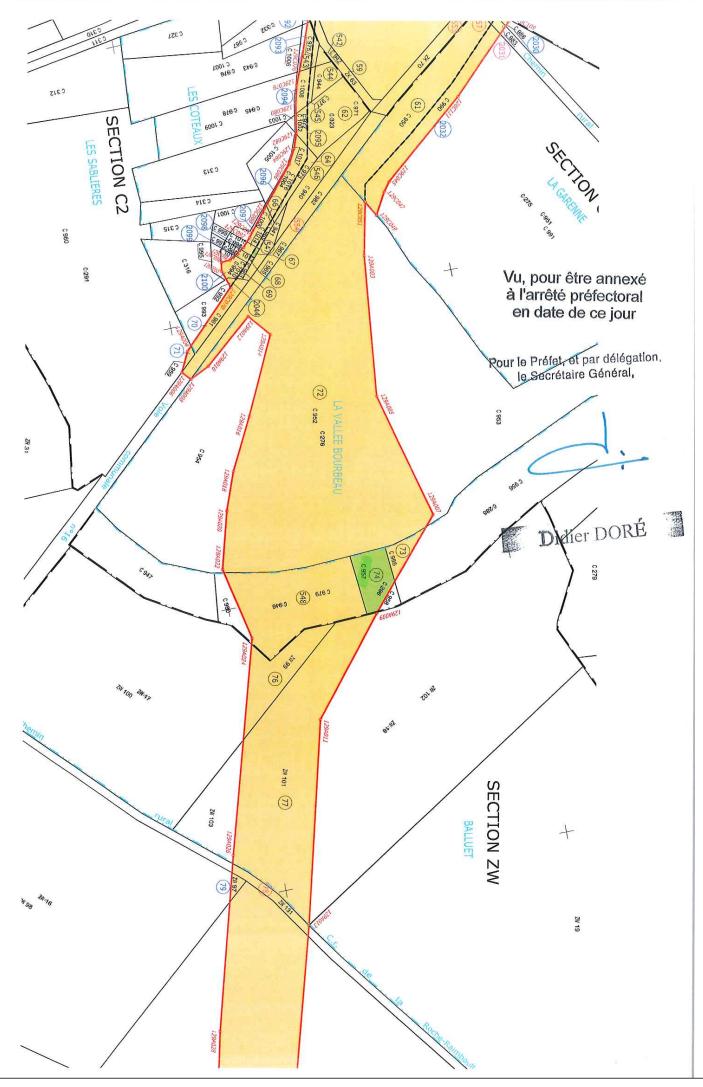
<sup>[] -&</sup>gt; Nouveau numéro de plan parcellaire, {} numéro de plan parcellaire d'origine

												Page: 7
ETAT PARCELLAIRE  DES TERRAINS  A ACQUERIR  LGV SEA - ENQUETE PARCELLAIRE  Département des DEUX-SEVRES  Commune de ROM												
Désignation	des proprié	étaires réels ou présumés tels	s :									Modifications Propriétaire
Monsieur PAS poux de Mad narié le 19/03 ous le régime	SQUAY Miche Iame MAILLE 3/1983 à ITEU e légal de la c	S DE MAURICE PASQUAY el , Retraité, né le 06/09/1951 à C ET Maryline Claude Janine JIL (86) communauté de biens réduite au: puille, 86160 MARNAY				iage préa	ilable à l	eur union				
ERITIER PR lonsieur PAS doux de Mad larié le 22/06 dous le régime	ESUME FILS QUAY Gérar lame BRUNE 6/1991 à ROM e légal de la c	S DE MAURICE PASQUAY rd Maurice, Employé logistique, n ET Laurence Maryse	x acquêts à d			iage préa	lable à l	eur union				
onsieur FAÏC euf en premi écédé le 13/0	ON Léo Augu ères noces e 07/2011 à SA	LEA PASQUAY DECEDE iste, Retraité, né le 20/07/1924 à et non remarié de Madame PASQ AINT-LO (MANCHE). Dominique 2 rue de la Chevalièn	UAY Léa Rola	ande,	(02)			5				
ésignation	des proprié	taires inscrits au cadastre :										N° compte
° Plan	Renseignements tirés de la matrice cadastrale				Emprises à acquérir Hors emprise			N°	AFFECTATION			
Parcell. Se	ec, N°	Lieu-Dit	Nat,	Surface ha a ca	Surface	Sec.	1				1000	
					ha a ca	000.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°	Div.	DES SURFACE
					na a ca		N°	STREET, CONTROL OF STREET, CO.	Sec.	N°	Div.	DES SURFACI
					na a ca		N°	STREET, CONTROL OF STREET, CO.	Sec.	N°	Div.	DES SURFACE

<sup>[]-&</sup>gt; Nouveau numéro de plan parcellaire, {} numéro de plan parcellaire d'origine

					- 687 19								Page: 8
		DE	PARCELLAIRE S TERRAINS ACQUERIR		L			es DE	UX-SEV				N° Commune 79230 N° Terrier 00045
Désigna	ation des	proprié	taires réels ou présumés tels :				V	u. no	our être	ann	AVÁ		Modifications Propriétaire
Madame épouse d mariée le	HERITIERE PRESUMEE FILLE DE LEA PASQUAY Madame FAÏON Claudine Françoise Louisette, Retraité, née le 31/10/1948 à POITIERS (86) épouse de Monsieur THÉBAULT Christian Eugène Lucien mariée le 26/07/1969 à NORON-LA-POTERIE (14) demeurant Le Paisseau, 86160 SAINT MAURICE LA CLOUERE												
Monsieu époux de marié le sous le re	r FAÏON D e Madame 31/12/200 égime léga	ominiqu MARTII 2 à QUII al de la c	B DE LEA PASQUAY e Antoine François, Profession incor N Florence Huguette Yveline BOU (50) communauté de biens réduite aux ac , 50750 QUIBOU					alable à	leur union				
						P	our le	Préfe	t, et par	déléga	tion		
							· le s	Secré	taire Gé	néral,			
Désigna	ition des p	oroprié	aires inscrits au cadastre :				(		4	0			N° compte
							D	idie	er DO	RÉ			
N° Plan			seignements tirés de la matrice cad	astrale	Surface	Empris Surface	es à acqu	ıérir		s emprise	) 	N°	AFFECTATION
Parcell.	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	ha a ca	ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°	Div.	DES SURFACES
									9				
	•	SURF	ACE TOTALE :		887	887			0				17/04/2019

<sup>[] -&</sup>gt; Nouveau numéro de plan parcellaire, {} numéro de plan parcellaire d'origine



#### - FICHE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE -

#### **OPERATION:**

Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique Tours-Bordeaux

Commune de ROM

#### PROPRIETAIRE(S) COMPARANT(S) Pté AAY45 / 00045 :

#### PROPRIETAIRE DECEDE

- Monsieur PASQUAY Daniel Avit, Retraité

né le 17/06/1884 à ROM (79)

Veuf en premières noces et non remarié de Madame BOUGOUIN Louise Eugénie Augustine,

Décédé le 03 août 1967 à CHAMPAGNÉ-ST-HILAIRE.

demeurant Bois Brault de Champagne - CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86160)

#### TABLEAU DE(S) L'IMMEUBLE(S):

#### Commune ROM

Référe	nce cadastra	ale				Numéro
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue		Surf m <sup>2</sup>	du plan
С	957	BT	Les Chagnées		887	74
				Total en m <sup>2</sup> :	887	

#### **EFFET RELATIF:**

L'immeuble faisant l'objet des présentes appartient au comparant en vertu d'actes ou de faits antérieurs au 1er Janvier 1956.

#### LISTE DES HERITIERS PRESUMES (à titre indicatif) :

#### HERITIER PRESUMEE DECEDEE

- Madame PASQUAY Yvonne Léontine, Retraitée

née le 24/01/1911 à ROM (79)

Veuve de Monsieur PARADOT Valentin.

Décédée le 15 septembre 2000 à POITIERS.

demeurant Fougeret - CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86160)

#### HERITIER PRESUME DECEDE

- Monsieur PASQUAY Maurice Félicien, Retraité

né le 07/11/1912 à ROM (79)

Veuf en premières noces et non remarié de Madame DEBENEST Marcelle Louise,

Décédé le 15 décembre 2001 à CHATEAU-GARNIER.

demeurant Maison de retraite "La Rêverie" - CHATEAU GARNIER (86350)

#### HERITIERE PRESUMEE DECEDEE

Madame PASQUAY Léa Rolande, Retraitée

née le 29/08/1924 à PAYRE (86)

Veuve de Monsieur FAÏON Léo Auguste.

Décédée le 09 octobre 2005 à SAINT-LÖ (MANCHE).

demeurant Chez M.FAION Dominique 2 rue de la Chevalière - QUIBOU (50750)

#### HERITIER PRESUME FILS D'YVONNE PASQUAY

- Monsieur PARADOT Gilbert Daniel, Retraité

né le 18/05/1939 à ANCHE (86)

Divorcé en premières noces et non remarié de Madame MAUDUIT Berthe Françoise en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de POITIERS, le 28/10/2003.

demeurant 25 rue des Hêtres - POITIERS (86000)

#### HERITIER PRESUME FILS D'YVONNE PASQUAY

- Monsieur PARADOT Michel Francis Noël, Retraité

né le 25/12/1940 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86)

époux de Madame CAIL Yvette Marie Louise

marié le 24/08/1963 à CHAUNAY (86)

sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union

demeurant 9 allée Bois Rouge - POITIERS (86000)

#### HERITIER PRESUME FILS DE MAURICE PASQUAY

Monsieur PASQUAY Alain , Retraité

né le 18/08/1946 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86)

époux de Madame DEMELLIER Claudette

marié le 05/10/1974 à CHATEAU LARCHER (86)

sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de

contrat de mariage préalable à leur union

demeurant La Futaie Bois Coursier - MARNAY (86160)

#### HERITIER PRESUME FILS DE MAURICE PASQUAY

Monsieur PASQUAY Daniel Joseph, Retraité

né le 27/03/1948 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86)

époux de Madame GUÉRARD Michèle Marie-France Danielle

marié le 07/03/2015 à SAINT GEORGES LES BAILLARGEAUX (86)

sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union

demeurant 5 Chez Taupignon - NANTEUIL EN VALLEE (16700)

#### HERITIERE PRESUMEE FILLE DE MAURICE PASQUAY

- Madame PASQUAY Monique Marthe, Retraitée

née le 11/04/1949 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86)

épouse de Monsieur TEXEREAU Jean-Louis

mariée le 03/07/1971 à CHATEAU LARCHER (86)

sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de

contrat de mariage préalable à leur union

demeurant 2 rue du Pin - CHATEAU LARCHER (86370)

#### HERITIERE PRESUMEE FILLE DE MAURICE PASQUAY

- Madame PASQUAY Anne-Marie , Retraitée

née le 02/09/1950 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86)

épouse de Monsieur COUTANT Jacques Jean-Marie

mariée le 28/04/1973 à MARNAY (86)

sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de

contrat de mariage préalable à leur union

demeurant La Lande - SAINT JULIEN L'ARS (86800)

#### HERITIER PRESUME FILS DE MAURICE PASQUAY

- Monsieur PASQUAY Michel, Retraité

né le 06/09/1951 à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE (86)

époux de Madame MAILLET Maryline Claude Janine

marié le 19/03/1983 à ITEUIL (86)

sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de

contrat de mariage préalable à leur union

demeurant Lieudit la Jabrouille - MARNAY (86160)

#### HERITIER PRESUME FILS DE MAURICE PASQUAY

- Monsieur PASQUAY Gérard Maurice, Employé logistique

né le 12/12/1959 à GENCAY (86)

époux de Madame BRUNET Laurence Maryse

marié le 22/06/1991 à ROMAGNE (86)

sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union

demeurant Les Roches de Vert - CHASSENEUIL DU POITOU (86360)

#### HERITIER PRESUME DE LEA PASQUAY DECEDE

- Monsieur FAÏON Léo Auguste, Retraité né le 20/07/1924 à LEUILLY SOUS COUCY (02) Veuf en premières noces et non remarié de Madame PASQUAY Léa Rolande, Décédé le 13/07/2011 à SAINT-LO (MANCHE). demeurant Chez M.FAION Dominique 2 rue de la Chevalière - QUIBOU (50750)

#### HERITIERE PRESUMEE FILLE DE LEA PASQUAY

- Madame FAÏON Claudine Françoise Louisette, Retraité née le 31/10/1948 à POITIERS (86) épouse de Monsieur THÉBAULT Christian Eugène Lucien mariée le 26/07/1969 à NORON-LA-POTERIE (14) demeurant Le Paisseau - SAINT MAURICE LA CLOUERE (86160)

#### HERITIER PRESUME FILS DE LEA PASQUAY

 Monsieur FAÏON Dominique Antoine François, Profession inconnue né le 13/06/1962 à BAYEUX (14)
 époux de Madame MARTIN Florence Huguette Yveline marié le 31/12/2002 à QUIBOU (50)
 sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union demeurant 2 La Chevalerie - QUIBOU (50750)

## VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE EN DATE DU

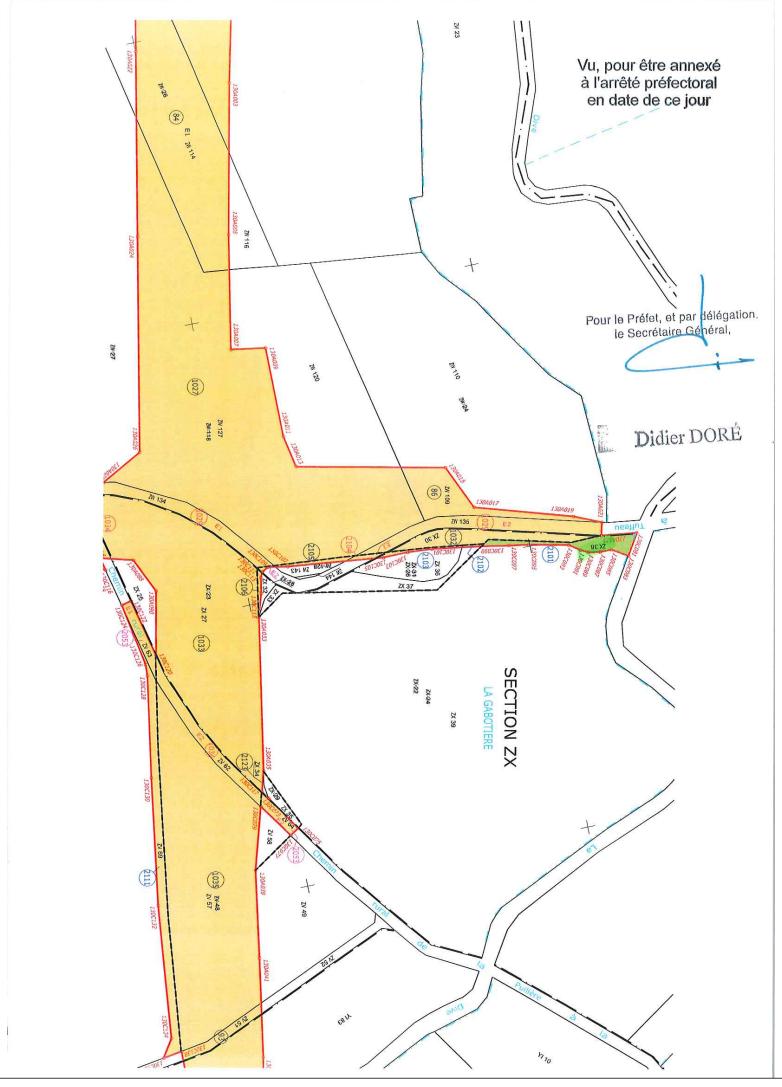
Pour le Préfet, et par délégation. le Secrétaire Cénéral,

Didier DORÉ

30

		DE	PARCELLAIRE S TERRAINS ACQUERIR		L		N° Commune 79230 N° Terrier 00050						
Désigna	ation des	proprié	étaires réels ou présumés tels :										Modifications Propriétaire
Célibatai	r CZERWI ire majeur,	déclara	aniel , Retraité, né le 08/04/1946 à RO ant ne pas avoir conclu de pacte civil d 79120 ROM	OM (79) Ie solida	rité	11591.5							
						Pou	r le Pr	éfet, e	e de ce et par dé ire Géné	légatio	'n,		
										r.	og#		
Désigna	ition des	proprié	taires inscrits au cadastre :		1		_Di	dieı	DOR	E—	ts		N° compte
	Г			3-2								ii:	
N° Plan Parcell.	Sec.	Rei N°	nseignements tirés de la matrice cada Lieu-Dit	strale Nat.	Surface	Empris Surface	es à acq	lérir N°	Hors emprise			N° Div.	AFFECTATION
2101	ZX	38	La Gabotière	Nat.	ha a ca 637	ha a ca 637	Sec.	38	ha a ca	Sec.	N°	DIV.	DES SURFACES
		SURF	FACE TOTALE :		637	637			0				17/04/2019

<sup>[] -&</sup>gt; Nouveau numéro de plan parcellaire, {} numéro de plan parcellaire d'origine



#### - FICHE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE -

#### **OPERATION:**

Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique Tours-Bordeaux Commune de ROM

#### PROPRIETAIRE(S) COMPARANT(S) Pté AAY45 / 00050 :

#### **PROPRIETAIRE**

 Monsieur CZERWINSKI Daniel , Retraité né le 08/04/1946 à ROM (79)
 Célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité demeurant La Chaussée - ROM (79120)

#### TABLEAU DE(S) L'IMMEUBLE(S):

#### Commune ROM

Référence cadastrale							
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf m <sup>2</sup>	du plan		
ZX	38	T	La Gabotière	637	2101		
			Total en m²:	637			

#### **EFFET RELATIF:**

L'immeuble objet des présentes appartient au comparant savoir : Donation-Partage dont acte reçu le 16/11/1991 par Maître GERVAIS, notaire à COUHE, publié au service de la publicité foncière de NIORT 1 le 10/12/1991, volume 1991P, n° 7293.

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE EN DATE DU

Pour le Préfet, et par délégation, le Secrétaire Général,

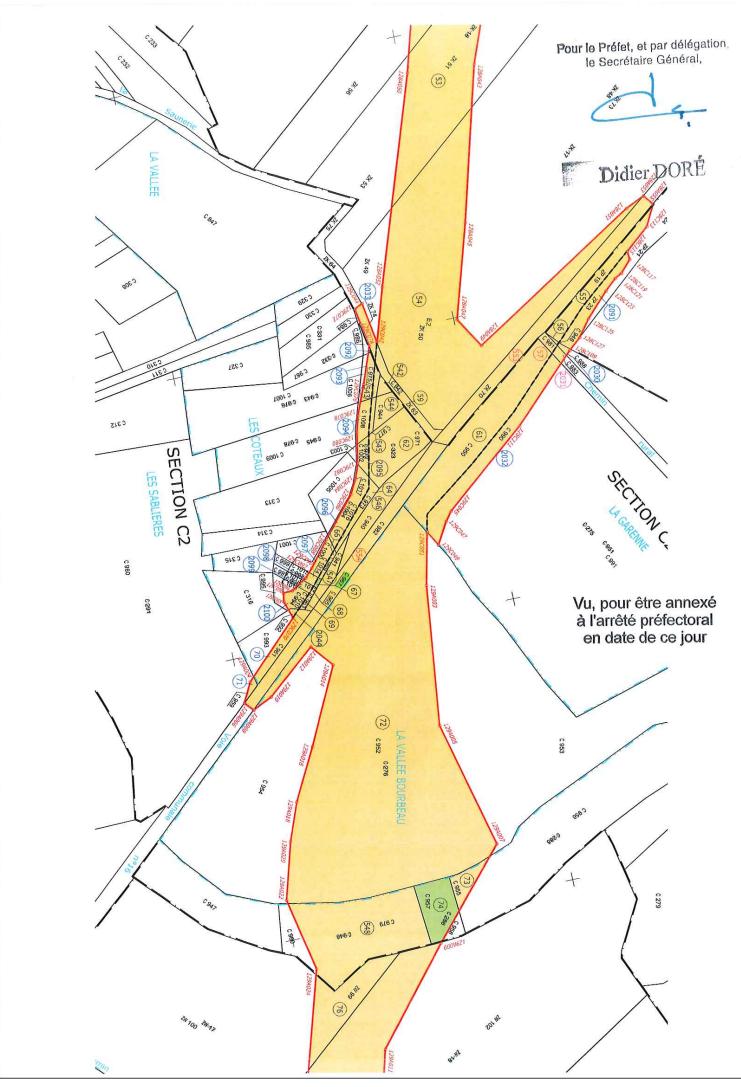
Didier DORÉ

													Page: 10
		DE	PARCELLAIRE S TERRAINS ACQUERIR		L	and the same of the same		es DE	UX-SEV				N° Commune 79230 N° Terrier 00238
Désign	ation des	propri	étaires réels ou présumés tel	s:									Modifications Propriétaire
Monsieu époux de marié le Décédé	e Madame 12/11/196 le 30 mars	RD Andi BRUNI 66 à DR. 51984 à	ré , Retraité, né le 26/06/1943 à F NER Marie Léone Renée ACY-LE-FORT (71) I MEULAN (YVELINES). Croix de Noailles, 78250 MEULAI										Trophetaire
INDIVISA Madame épouse d mariée le sous le r demeura HERITIE	AIRE GAILLAR de Monsier 28/10/19 égime de l int 8 rue de	D Marir ur LA S 61 à RO la comn es Chât UMEE I	nette , Retraitée, née le 19/08/19/ OUDIÈRE Guy Robert DM (79) nunauté de biens meubles et acq aigniers La Forêt, 79120 ROM DE ANDRE GAILLARD	45 à ROM (79) uêts à défaut	de contrat d			à leur u	nion				
Veuve er	n première	s noces	Léone Renée, Retraitée, née le s et non remariée de Monsieur G ses, 78250 MEULAN	20/07/1945 à AILLARD And	GUYANS V ré,	ENNES (25	5)						
Désigna	ition des	proprié	etaires inscrits au cadastre :										N° compte
N° Plan		Re	nseignements tirés de la matrice	cadastrale			es à acq	Jérir		s emprise	)	N°	AFFECTATION
Parcell.	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°	Div.	DES SURFACES
67	c	967	Les Coteaux	ВТ	19	19	С	967					
		SURE	FACE TOTALE :		19	19		1	0				17/04/2040
		OUIN	AGE TOTALE :		15	19			U			200	17/04/2019

<sup>[] -&</sup>gt; Nouveau numéro de plan parcellaire, { } numéro de plan parcellaire d'origine

		DES	PARCELLAIRE S TERRAINS ACQUERIR		L		N° Commune 79230 N° Terrier 00238						
Désigna	ation des	proprié	taires réels ou présumés tels :										Modifications Propriétaire
Monsieur époux de marié le sous le re	e Madame 01/07/1989 égime léga	D Olivie REBOL P à MEZ Il de la c	er André Guy, Profession inconnue, né IRGEARD Sabrina LY (78) Communauté de biens réduite aux acqu 2, 95610 ERAGNY				5.11.72	ılable à	leur union				riophetalie
Mademo Célibatai	re majeur,	LARD M déclara	Magali Marinette, Profession inconnue, nt ne pas avoir conclu de pacte civil di 109 6 rue Gabriel Faure, 94460 VALEN	e solidar			our le		t, et par étaire <b>G</b> é		ıtlon,		
Désigna	ition des p	oroprié	taires inscrits au cadastre :										N° compte
							Di	die	DOE	É	State I		
N° Plan		Rei	nseignements tirés de la matrice cada:	strale		Empris	es à acq	uérir	Hor	s emprise	)	N°	AFFECTATION
Parcell.	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°	Div.	DES SURFACES
		CLIE	TACE TOTALE :		40		1250						47/04/2040
		SUK	ACE TOTALE :		19	19			0				17/04/2019

<sup>[] -&</sup>gt; Nouveau numéro de plan parcellaire, { } numéro de plan parcellaire d'origine



#### - FICHE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE -

#### **OPERATION:**

**Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique Tours-Bordeaux**Commune de ROM

#### PROPRIETAIRE(S) COMPARANT(S) Pté AAY45 / 00238 :

#### INDIVISAIRE DECEDE

- Monsieur GAILLARD André , Retraité né le 26/06/1943 à ROM (79) époux de Madame BRUNNER Marie Léone Renée marié le 12/11/1966 à DRACY-LE-FORT (71) Décédé le 30 mars 1984 à MEULAN (YVELINES). demeurant 32 allée de la Croix de Noailles - MEULAN (78250)

#### **INDIVISAIRE**

- Madame GAILLARD Marinette , Retraitée née le 19/08/1945 à ROM (79) épouse de Monsieur LA SOUDIÈRE Guy Robert mariée le 28/10/1961 à ROM (79) sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union demeurant 8 rue des Châtaigniers La Forêt - ROM (79120)

#### TABLEAU DE(S) L'IMMEUBLE(S):

#### Commune ROM

Référei	nce cadastra	ale			Numéro	
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf m <sup>2</sup>	du plan	
С	967	BT	Les Coteaux	19	67	
			Total en m²	19		

#### **EFFET RELATIF:**

L'immeuble faisant l'objet des présentes appartient au comparant en vertu d'actes ou de faits antérieurs au 1er Janvier 1956.

#### LISTE DES HERITIERS PRESUMES (à titre indicatif) :

#### HERITIERE PRESUMEE DE ANDRE GAILLARD

 - Madame BRUNNER Marie Léone Renée, Retraitée née le 20/07/1945 à GUYANS VENNES (25)
 Veuve en premières noces et non remariée de Monsieur GAILLARD André, demeurant 13 rue des Roses - MEULAN (78250)

#### HERITIER PRESUME

- Monsieur GAILLARD Olivier André Guy, Profession inconnue né le 10/08/1967 à SAINT OUEN (93) époux de Madame REBOURGEARD Sabrina marié le 01/07/1989 à MEZY (78) sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union demeurant 27 rue du Stade - ERAGNY (95610)

HERITIERE PRESUMEE

 Mademoiselle GAILLARD Magali Marinette, Profession inconnue née le 26/11/1974 à PARIS 18 (75)
 Célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité demeurant Appartement 2109 6 rue Gabriel Faure - VALENTON (94460)

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DE CESSIBILITE EN DATE DU

Pour le Préfet, et par délégation, le Secrétaire Général,

**D**idier DORÉ